



Émission : La Semaine des Médias 2016 : « Le respect dans un monde numérique »

Production : RTS (Izabela Rieben, Aline Moser), Chocolat Productions (Mathieu Hofner)

Durée : 13 minutes environ.

Public concerné : 9 – 12 ans

Émission consultable sur RTS Kids
<https://bit.ly/3atKvJW>

Sur laPlattform :
<https://laplattform.ch/fr/node/2001>

Sur le site de l'émission :
<http://www.semainedesmedias.tv>

Diffusion : chaque jour du 7 au 11 mars 2016 sur RTS Deux aux alentours de 10h15 (à 10h40 le mercredi 9)

FICHE PÉDAGOGIQUE N°1/5

La Semaine des médias 2016

Le respect dans un monde numérique

1. Sur les écrans, je me respecte

Résumé

Identité et réputation numérique, sphère privée et publique, droit à l'image, indélébilité d'Internet : comment maîtriser son image sur Internet ? Que peut-on dire et montrer ?

Avec Stéphane Koch, journaliste spécialiste des questions digitales, expert en sécurité numérique et Grégoire Fatton, enseignant neuchâtelois animant un blog avec sa classe.

Enjeux pédagogiques

Comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux et identifier leur rôle.

Connaître quelques lois et règlements concernant la publication d'informations sur Internet.

Identifier les notions de sphère publique et de sphère privée.

Se familiariser avec les normes légales régissant le droit de la personnalité, la sienne et celle des autres.

PER / Disciplines et thèmes concernés :

Formation générale (FG) - MITIC

FG 11 - Exercer un regard sélectif et critique...

1 ... en dégagant des critères qualitatifs simples pour distinguer et exprimer des différences entre les supports de communication

2 ... en exprimant ses préférences et en échangeant avec ses pairs sur ses perceptions et ses plaisirs

3 ... en utilisant les connaissances et l'expérience acquises pour argumenter ses choix de loisirs et de consommation des médias

FG 21 – Décoder la mise en scène de divers types de messages...

1 ... en les analysant à partir des supports les plus courants et en utilisant leur forme pour réaliser d'autres productions

3 ... en identifiant les stéréotypes les plus fréquents

5 ... en comparant des manières critique les informations données par des sources différentes sur les mêmes sujets

Formation générale (FG) - Santé et bien-être

FG 12 - Reconnaître ses besoins fondamentaux en matière de santé et ses possibilités d'action pour y répondre...

1 ... en reconnaissant diverses situations d'amitié, de conflit, de fatigue, d'encouragement, de stress, ...

2 ... en identifiant des émotions en situation scolaire et en développant un vocabulaire spécifique

3 ... en repérant des conduites à risques (liées à des situations routières, de dangers, de violence, ...) et en cherchant des réponses appropriées

4 ... en identifiant des ressources internes ou externes pour agir en situation

FG 22 - Agir par rapport à ses besoins fondamentaux en mobilisant les ressources utiles...

3 ... en identifiant des situations à risque pour soi et les autres

Intégrer l'indélébilité d'Internet.

Réfléchir à la notion de réputation numérique.

1. Image numérique, réseaux sociaux

01:40 / **Est-ce une bonne idée de diffuser des photos de soi sur Internet ?**

Stéphane Koch, journaliste spécialisé dans les questions digitales, expert en sécurité numérique : Ces photos doivent être « *publiquement acceptables* »

« **Publiquement acceptable** » : ça signifie quoi ?

Stéphane Koch : on doit se montrer sur ses photos de la même manière que dans la rue. Dans la rue, on a une attitude spécifique, un code vestimentaire réfléchi.

02:00 / **Peut-on diffuser des images de soi si on les limite à un cercle d'amis ou de famille défini ?**

Stéphane Koch : Internet n'a pas forcément de limites dans la diffusion de ces images, même lorsqu'on croit les restreindre à certaines personnes (via les paramètres de sécurité). On ne maîtrise jamais totalement une image diffusée sur Internet. Malgré nous, des centaines, des milliers peut-être même des millions de personnes pourront la voir, la commenter, la partager.



03:00 / **Qu'est-ce qu'un réseau social ?**

Un « réseau social » ou « média social » définit un réseau d'individus ou d'organisations qui peuvent interagir socialement entre eux. Ces réseaux permettent la création et l'échange de contenu généré par les utilisateurs. Ils fonctionnent sur la constitution d'un groupe d'« amis » (ou de connaissances), de partenaires commerciaux, de personnes partageant les mêmes centres d'intérêt, etc. Les médias sociaux sont utilisés à des fins multiples : partager des images, des informations, de la musique, de la vidéo, inviter d'autres utilisateurs à participer à un événement, échanger des opinions, etc.

Comment fonctionne un réseau social ?

Avant de posséder un « profil » sur un réseau social, il faut s'inscrire, généralement gratuitement. Il s'agit ensuite de se constituer un cercle d'utilisateurs, que l'on connaît généralement (mais beaucoup d'utilisateurs élargissent leur cercle de connaissances aux amis des amis... des amis, etc.). On peut par exemple y poster une image, qui peut être commentée, et qui est ensuite diffusée, selon les paramètres de sécurité définis, à un cercle de personnes (restreint ou large). Les autres utilisateurs du cercle choisi peuvent alors commenter à leur tour la photo (ou la musique, la vidéo, l'information, etc.) mais aussi la partager sur leur propre profil.

C'est là que le contenu que nous avons publié nous échappe, puisque les amis de nos amis pourront à leur tour voir et commenter la photo, puis la re-partager sur leur profil et la rendre visible à leurs amis, qui pourront eux aussi la re-re-partager, etc. Il est donc impossible de s'assurer que cette image restera dans notre cercle défini de connaissances, puisque le principe même du réseau social réside dans le partage du contenu.

Formation générale (FG) – Identité

FG 28 — Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres...
C ... en construisant une identité de groupe au sein de la classe et de l'établissement
D ... en identifiant et en analysant les réactions et les représentations portant sur les différences entre les individus
E ...en reconnaissant et en acceptant ses idées et goûts personnels dans ses choix
F ...en se reconnaissant comme membre de différents groupes (école, famille, sociétés,...) et en y prenant sa place

Capacités transversales

Collaboration

Prise en compte de l'autre

Reconnaître son appartenance à une collectivité

Connaissance de soi

Juger de la qualité et de la pertinence de ses actions

Percevoir l'influence du regard des autres

Communication

Codification du langage

Choisir et adapter un ou des langages pertinents en tenant compte de l'intention, du contexte et des destinataires

Respecter les règles et les conventions propres aux langages utilisés.

03:12 / Dans la classe, combien d'élèves sont inscrits sur un ou plusieurs réseaux sociaux ?

Calculer le pourcentage et le mettre en perspective avec les chiffres donnés dans l'émission : en Europe (en 2016), 68% des 11-16 ans étaient inscrits sur un réseau social, dont 60% des 11-12 ans et 27% des 9-10 ans.

03:30 / Quel est l'âge minimal requis pour s'inscrire sur la plupart des réseaux sociaux ? Pourquoi ?

13 ans. Cette restriction, d'abord adoptée par le géant américain Facebook et reprise par la majorité des médias sociaux, découle d'une loi en vigueur aux États-Unis qui interdit d'enregistrer des informations personnelles sur les mineurs de 13 ans sans le consentement de leurs parents ou d'un tuteur légal. Cette limite d'âge s'applique également à la plupart de fournisseurs de comptes e-mails.

2. Sphère publique et sphère privée

03:40 / La sphère privée, c'est quoi ?

La sphère privée vient du latin « privatus » : séparé de, dépourvu de. On peut l'assimiler à l'anonymat et à la volonté de rester en-dehors de la vie publique (ce qui ne doit pas se savoir de personnes que l'on ne connaît pas). Si des lois protègent la vie privée dans la plupart des pays, elle reste une notion floue qui diffère selon les groupes, les cultures, les traditions. Juridiquement, ce n'est que depuis 1999 que le respect de la sphère privée est inscrit dans notre Constitution suisse (article 13), comme une extension des droits individuels. Cet article s'inspire de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Et la sphère publique, c'est quoi ?

En opposition à la sphère privée, ou intime, la sphère publique concerne les informations accessibles à tout un chacun, y compris les personnes que l'on ne connaît pas.

Pourquoi est-il impossible d'avoir une vie privée sur Internet ?

Stéphane Koch : Sur Internet, il n'y a aucune garantie sur les protections qu'on peut appliquer à ce que l'on diffuse. Pour chaque image que je vais poster, je dois me demander si elle est « publiquement acceptable ». Je dois pouvoir l'assumer publiquement. Je dois accepter que cette image soit vue par des personnes qui n'étaient pas supposées la voir.

En règle générale, il s'agit, pour chacune de ces affirmations, de se poser la question générique : « *Tout le monde sait-il – ou pourrait-il facilement savoir - que... ?* »

Exercice en classe (ordinateur, internet) : le réseau social Facebook propose à ses utilisateurs de divulguer beaucoup d'informations personnelles. Les détenteurs de profils y accèdent dans l'onglet « À propos ». Pour chacune des questions posées par le média social, demander aux élèves de les classer dans la « sphère publique » ou dans la « sphère privée », toujours en se posant la question : « *Est-ce que tout le monde le sait – pourrait facilement le savoir - ou uniquement mes amis proches, ma famille ?* »

05:20 / L'expert affirme que toute photo publiée sur Internet doit pouvoir être « assumée publiquement » : comment peut-on imaginer cette notion ?

C'est un peu comme si l'image postée sur Internet était affichée en pleine rue. Les élèves qui postent leurs images sur Internet accepteraient-ils que tout le monde les voie, comme sur une affiche au format mondial au centre de Lausanne, Genève, Neuchâtel, etc. ? Un sondage mené par le réseau social Habbo et l'éditeur Norton a conclu qu'un quart des 13-18 ans auront honte dans 10 ans de ce qu'ils publient aujourd'hui sur Internet (2011 : 61'000 adolescents interrogés dans 33 pays).



Exercice en classe (ordinateur, internet) : les élèves assument-ils publiquement leur image (réputation) numérique ? Faire l'exercice avec ceux qui sont présents sur les réseaux sociaux et qui y partagent des images d'eux.

1. Acceptent-ils de les montrer à toute la classe ?
 2. Accepteraient-ils de les afficher en pleine rue ?
 3. Si non : pour quelles raisons ?
 4. Que pensent leurs camarades de ces images visibles publiquement ? Eux-mêmes, les posteraient-ils ?
-

3. Indélébilité d'internet

05:40 / **Pourquoi l'expert assure-t-il qu'une photo postée sur Internet peut y rester pour toujours ?**

Même si la personne qui l'a postée la supprime, cela ne signifie pas qu'elle n'existe plus sur Internet. Elle a peut-être été copiée par d'autres utilisateurs sur d'autres profils ou sur d'autres plateformes, enregistrée sur des dizaines, des centaines d'autres ordinateurs, commentée par de tierces personnes qui décident de la teneur des propos, même s'ils ne sont pas vrais ou pas en relation avec l'image. Rien ne nous informe de l'utilisation que les autres internautes font d'une image qui nous appartient. On ne peut pas garantir qu'on peut retirer une image parce qu'on ne sait jamais jusqu'où sa diffusion peut aller une fois sa publication effectuée sur Internet.

4. Droit de la personnalité d'autrui

09:40 / **Quelles sont les règles principales du blog de la classe présentée dans l'émission ?**

Grégoire Fatton, enseignant : Respecter la vie privée d'autrui ; certains élèves (ou leurs parents) n'ont pas envie que leur image soit diffusée sur Internet ; signer un article par son prénom ; on ne met pas son nom de famille, afin qu'une personne mal intentionnée ne puisse pas retrouver l'élève.

11:00 / **L'une des élèves de la classe présentée de l'émission a rencontré un problème avec une copine sur les réseaux sociaux. Lequel ?**

Elle a posté sur Facebook une photo d'elle avec son amie. Cette dernière, qui n'est pas inscrite sur le réseau social, lui a fait part de son mécontentement, en particulier parce que beaucoup de commentaires étaient blessants (« elle est moche »). Pour respecter les droits de sa copine, elle aurait dû lui demander son accord avant la publication de son image sur Internet et ne pas le faire si sa copine avait refusé.

Le droit à sa propre image est un droit de la personnalité qui précise que tout être humain peut décider de l'usage qui sera fait des images le représentant.

5. Réputation numérique

12:04 / **Qu'est-ce que la « réputation numérique » ?**



Notre réputation sur Internet. Elle se compose de tout ce que l'on publie sur nous-même (photos, vidéos, informations, etc.) mais aussi ce que les autres publient sur nous, et qui peut nous échapper.

Combien de temps met-elle pour s'effacer ?

Il est très difficile d'effacer un contenu d'Internet. Ainsi, notre réputation numérique ne s'effacera jamais totalement, elle nous suivra toute notre vie. Voilà qui mérite de bien réfléchir avant d'envoyer quoi que ce soit sur Internet.

Pour aller plus loin

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a13>
Constitution fédérale, Article 13 Protection de la sphère privée

<https://www.jeunesetmedias.ch/fr/themes/image-representation-de-soi.html>
Dossier "Image et représentation de soi" sur le site de l'OFAS "Jeunes et médias"

Émissions de télévision

<http://www.rts.ch/emissions/temps-present/famille-jeunesse/4142669-facebook-pas-tres-net-avec-les-ados.html>
Temps Présent, « Facebook, pas très net avec les ados », 30.08.2012

<http://www.rts.ch/play/tv/specimen/video/la-communication-a-travers-les-reseaux-sociaux?id=5000682>
Specimen, « La communication à travers les réseaux sociaux », 19.06.2013

Sélection d'outils

<http://www.2025exmachina.net/>
2025 exmachina. Serious game d'éducation critique aux médias, avec la participation de la Commission européenne, de la Délégation aux Usages de l'Internet, de France Télévision et de la CNIL. Le scénario ? En 2025, un site permet à tous les internautes de fouiller le passé des autres utilisateurs. Le joueur relève les défis afin de mettre hors d'état de nuire le site fouineur. Il est ainsi amené à réfléchir à la vie privée / publique, à l'indélébilité d'Internet et à sa réputation numérique.

<http://www.takethislollipop.com/>
Ce jeu en ligne s'immerge dans votre profil Facebook pour vous inciter à prendre conscience de la dangerosité de certaines informations diffusées. Le scénario ? Un psychopathe pénètre sur votre compte, consulte vos photos de famille, trouve votre adresse et se prépare à débarquer chez vous.

Esther Freiburghaus, journaliste RP, Chocolat Productions, Mars 2016.
Actualisation mars 2020.

